

## **CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 26 – 10.03.2022**

**Présents (membres)** : Beresi L. (Lojega) remplacée par Isabelle Smolders – Delvaux J.-F. (Commune) remplacé par Janssens M. – Francq B. (Sources d’Harmonie) – Janssens M. (Commune) – Lanoy L. (CPAS) remplacée par Barighac Y. – Lemmens Ch. (Commune) remplacée par Massart A. – Massart A. (commune) - Migerode M.-Cl. (Habitante) – Moreau A. (Lojega) – Smolders I. (Lojega) - Petit M. (Région-DRU) — Rousseau A. (Commune) - Verden D. (Habitant) - Vanderhaeghen S. (Ecole J. Brel) - Vandevivere C. (Commune) - - Verbeke I. (GC Essegem) représentée par

**Présents (invités)** : Meurice M. (Studio Paola Vigano) – Klara (Studio Paola Vigano) – Karim Deenmahomed (Yellow Window) - Wauters M. (Service CQD) – Van Nuffel B. (Echevin) – De Swaef N. (Echevine)

**Excusés** : Bérourdiaux M. (Habitante) - Declercq S. (Maison Médicale) – Despy Christel (Réseau Habitat-Bonnevie) - Geldof Ch. (Magnolia) - Grooten F. (VGC) - Hamdach H. (Habitante) - Hauwaert W. (Stop Terminus) – Macbahi B. (Centre Averroès) - Maquet B. (Habitante) - Remy H. (L’Abordage) - Verhulst V. (Commune) - Vermeersch K. (Habitant) - Zaleski P.-M. (Habitant)

**Absents** : Fuertes Gonzales E. (Habitant) - Verwimp F. (HUB.brussels) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye)

**Lieu** : Feestzaal du GC Essegem

**Heure de début** : 18h00

**Heure de fin** : 20h15

---

Marc initie la réunion en présentant Claire Vandevivere, la future Bourgmestre. Il informe qu’au départ d’Hervé Doyen, elle reprendra les compétences du contrat de quartier durable Magritte.

Mme. Vandevivere salue les membres de la CoQ et informe qu’elle est contente d’être là.

C’est ensuite Aurore Rousseau qui prend la parole pour faire le point sur l’avancement de travaux du projet COL05, projet de réaménagement de la cour d’école Jacques Brel en vue de la rendre semi-publique.

Le chantier de la cour d’école a enfin démarré pendant les vacances de carnaval. Actuellement, le mur rue Loossens est démoli. Le début du chantier était initialement prévu l’été dernier mais avait été reporté à cause de la crise sanitaire.

Aurore dit être consciente que, même s’il est chouette de voir le projet avancer, ces travaux sont lourds pour l’école.

La fin des travaux est prévue fin juillet, en tout cas pour la rentrée scolaire 2022.

Il restera une petite phase de plantations en octobre.



La parole passe ensuite au Bureau d'étude, Studio Paola Vigano, qui est venu présenter le Masterplan pour le réaménagement du site Esseghem.

Avant de commencer leur présentation, Marc annonce qu'une AG aura lieu la première semaine d'avril afin d'également présenter le Masterplan à la population. Les associations seront consultées pour rendre l'évènement festif.

18 :25 Mathilde Meurice du bureau d'étude présente le Masterplan conformément au support de présentation.

Elle donne ensuite la parole à Karim Deenmahomed, de l'entreprise Yellow Window. M. Deenmahomed expose le volet participatif de co-création du Masterplan. Il explique ce qui a été mis en place pour récolter les avis des habitants, notamment la Maison de projets qui fut spécialement créée pour discuter avec eux et l'atelier de participation qui a eu lieu durant toute un avant-midi au Boulodrome. De ces entretiens sont principalement ressorti : l'inquiétude quant au devenir des emplacement voitures dans les boxes du sous-terrain, la demande d'installation de potagers surélevés, la demande d'installation de zones d'assise et la demande de mise en place de zones ombragées.

18 :55 Les présentations sont terminées, Marc Janssens propose de passer aux questions et réponses.

Ce sont les représentantes de Lojega qui prennent la parole en premier. Elles se demandent s'il est judicieux de concevoir un endroit fermé pour l'abri de jeunes. Elles craignent que cet endroit subisse, dans de courts délais, du vandalisme. Elles ne recommandent pas d'espaces cachés et suggèrent que l'abri de jeunes soit plutôt à usage des asbl qui ont des projets pour les jeunes.

A leur réflexion elles ajoutent qu'elles trouvent l'idée de la petite cuisine intéressante pour les fêtes et les asbl sportives.

- L'abri sera principalement un auvent ; le stockage sera sous forme de grosses armoires en transparence.

Mme. Migerode pose alors une question portant sur l'encadrement et l'entretien du site. Elle se demande comment ce point sera garanti sachant que la commune a informé par le passé qu'il n'y aurait pas de moyens financiers supplémentaires après le CQD.

- Lojega dispose d'un contrat avec une société externe et avec la commune pour garantir l'entretien du site.

Elle demande alors si ces services ont été contactés pour remettre leur avis sur le projet. Elle ne voudrait pas émettre son avis sur le masterplan sans savoir si la proposition de réaménagement leur convient. Elle dit préférer une proposition qui répond un peu moins aux besoins mais qui sera bien suivie.

- Le masterplan a été coconstruit. L'avis des différents acteurs ont été pris en compte, notamment celui des : services communaux, services de Lojega, habitants et également celui des ingénieurs paysagistes qui ont collaboré pour assurer un entretien simple. Nous avons aussi eu

des ateliers avec les services animation, prévention et la police. Des réunions avec les services techniques et propretés ont également été tenues.

Le service plantation n'a pas encore été consulté mais cela sera fait en phase d'avant-projet. Pour l'élaboration de ce projet, depuis le début, nous travaillons main dans la main avec les services de Lojega ; on peut dire qu'il y a deux maîtres d'ouvrage dans ce projet.

- ➔ Les représentantes de Lojega confirment la réponse en précisant que Lojega a collaboré à l'élaboration du projet et que leurs contraintes ont été prises en compte. La gestion fera l'objet d'affinement mais sur les principes, Lojega, le bureau d'études et la commune vont dans le même sens.
- ➔ L'échevin B. Van Nuffel complète en informant que le site actuel nécessite déjà beaucoup d'entretien et que cet entretien a déjà lieu. Le Masterplan prévoit d'intensifier la végétalisation mais cela ne signifie pas nécessairement que l'entretien sera plus fastidieux si les essences sont bien choisies. Certains problèmes d'aujourd'hui n'existeront plus avec le nouveau projet.

Lojega demande si la pérennité du mobilier est prise en compte lorsqu'on mentionne qu'il sera réalisé avec les jeunes. Claire Vandevivere insiste alors sur le fait que les matériaux choisis doivent être solides pour bien réagir à l'usure.

- ➔ Le bureau d'étude précise que l'objectif n'est pas non plus de tout faire avec les jeunes.

Un des membres de la CoQ demande si c'est le local poubelle qui devient le local des jeunes et quelle sera la nouvelle gestion des poubelles. Il précise qu'il aimerait une transition rapide car il constate qu'il y a même des poubelles sur la voie.

- ➔ L'abri des jeunes est un kiosque supplémentaire qui n'est pas uniquement à destination des jeunes. Lojega est en charge du projet poubelle ; ils ont fait une demande auprès de Bruxelles Propreté pour 5 emplacements de poubelles enterrées sur le site. Le timing d'exécution de cette demande dépend de plusieurs facteurs. Il n'est pas possible de donner un délai car nous sommes toujours en attente de la réponse positive de Bruxelles Propreté. La commune a appuyé cette demande. Mme. Vandevivere confirme que la thématique des poubelles est une grosse problématique et que les demandes ont été faites. Marc informe également que la commune avait déjà eu des contacts avec Bruxelles Propreté pour l'installation de conteneurs intelligents mais l'instance est finalement revenue en disant que ce type de poubelles ne fonctionne pas.

La question qui suit porte sur le parking sous-dalle. Il est demandé pourquoi il ne fait pas partie du projet ?

- ➔ Les représentantes de Lojega répondent que le projet est en discussion et que celle-ci n'a pas encore abouti en un accord. Il n'est donc pas encore possible de se prononcer. L'aboutissement de ce projet est nécessaire pour l'aboutissement du projet global. Elles informent alors que le lendemain aura lieu une réunion avec la ministre de la Mobilité et la ministre du logement.

Il est ensuite demandé où en sont les projets concernant le terrain de la SNCB.

- Claire Vandevivere explique la position de la commune. Elle précise aussi que la vision de la région est de ne pas densifier le quartier. L'objectif est de désenclaver, donner de l'espace, de la verdure, donner aux gens l'envie de se prélasser. De plus, le RER vélo devrait passer à cet endroit.

La directrice de l'école Jacques Brel demande s'il est vraiment impossible d'intégrer des toilettes publiques au projet. Des toilettes solides qui ne servent qu'à ça. C'est important également pour pouvoir avoir accès à de l'eau pour les enfants qui jouent.

- Il y aura un accès à l'eau via des fontaines à boire dans les plaines. Les toilettes seront plutôt dans le local du Essegem 2. Elles seront fermées au public mais ouvertes quand il y aura la présence d'asbl. Ce choix a été posé car nous craignons des usages non souhaitables et que l'entretien des toilettes publiques est très contraignant.
- Bernard Van Nuffel complète en informant que les futures maisons de quartiers seront aussi des lieux publics et que des toilettes y seront accessibles.
- Claire Vandevivere cite l'exemple des toilettes publiques du parc Roi Baudouin ; elles ont coûté le prix d'un appartement et finalement il y a eu des dégâts. La société ayant fait faillite, le matériel n'a pu être entretenu.

La directrice de l'école Jacques Brel pose alors une dernière question. Elle demande s'il y a eu une coordination avec le chantier du cimetière.

- Des discussions sont en cours avec la STIB et Bruxelles Mobilité pour se coordonner.

Au terme de la séance des questions et réponses, il ne fut pas possible d'émettre un avis car le nombre requis de membres n'était pas atteint. Cependant, ceux qui étaient présents ont accueilli le projet du Masterplan favorablement moyennant les questions, remarques et observations formulées.

19 :35 Il n'y a plus d'autres questions concernant la présentation du Masterplan.

Après une brève pause, Alexia Massart, membre de l'équipe du Contrat de quartier durable présente l'appel à initiatives citoyennes 2022 conformément à la présentation PowerPoint.

Durant sa présentation, elle propose aux membres de la CoQ d'apporter deux modifications au règlement des initiatives citoyennes. La première est d'ouvrir l'appel aux asbl et la deuxième est d'imposer une date de fin de l'initiative.

Aurore précise que de nombreuses idées ont été émises par les asbl dans le cadre des ateliers pour le mobilier des maisons de quartier. Toutes ne pourront pas être réalisées à ce stade. Permettre aux ASBL d'introduire des IC permettrait de poursuivre cette réflexion et de les encadrer.

En réaction à la présentation, Isabelle Smolders évoque un projet en cours de réflexion qui porte sur la customisation des poubelles combinée à une sensibilisation à la propreté. Les partenaires potentiels du



projet sont Atelier 30 et l'Abordage. D'autres associations pourraient également collaborer en fonction des thématiques abordées.

M. Verden dit trouver l'ouverture aux asbl positives.

Aurore réexplique par la suite que l'objectif de fixer un délai pour les IC est non seulement de booster le projet mais également le faire rentrer dans la phase opérationnelle, phase dont la date de fin est prévue fin septembre 2023.

Alexia termine sa présentation en donnant des nouvelles des projets :

- poulailler : ce projet a été repris par Maarten Wauters compte tenu du déménagement du précédent porteur de projet – démarrage en cours ;
- cours de cuisine : le projet a rencontré des difficultés compte tu du confinement imposé par la pandémie ; des capsules vidéo de recettes ont été réalisées pur pallier l'impossibilité des rencontres en présentiel ;
- cours de boxe : ceux-ci ont eu lieu pour les plus jeunes ; le projet a ensuite été interrompu suite à un accident du porteur de projet.

Mme. Migerode précise ensuite pour son IC qu'un nouveau marché jardinier est prévu le 28/04/2022.

Marc reprend la parole pour conclure cette 26 ième CoQ.

Le PV de la CoQ25 est approuvé.

Il informe pour finir que le « Café Magritte » a lieu ce soir dans la Taverne Ter Linden, juste à côté.

La CoQ est terminée.

---